

PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE ORDINAIRE

SÉNAT

vendredi 12 septembre 2025 à 9 h, webconférence via Zoom

Membres présentes et présents :

Othniel Éphraïm Beugre, membre du corps étudiant
Corine Carbonneau, registraire par intérim
Halim Dabbou, président du Sénat et membre du corps professoral
Sophie Dallaire, rectrice
Zack Dorval, vice-président du Sénat et membre de l'unité d'enseignement ADMN
Simon Fecteau, membre du Conseil
Maazou Elhadji Issa, membre du corps professoral
Marie LaBel, membre de l'unité d'enseignement SHSI
Elisabeth Labrie, membre de l'unité d'enseignement PSYC
Melissa Vernier, membre de l'APUH

Membres absents :

Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche
Aby Seck Sene, membre du corps étudiant

Personnes invitées :

Stéphane Girard, professeur de l'unité d'enseignement SHSI
Jean-Pierre Bergevin, professeur de l'unité d'enseignement PSYC

Personne convoquée :

Isabelle Gagnon-Birch,

Secrétaire d'assemblée :

Daniel Fauchon, secrétaire général

Campus de Hearst

60, 9^e Rue
Hearst (Ontario) P0L 1N0

Campus de Kapuskasing

7, rue Aurora
Kapuskasing (Ontario) P5N 1J6

Campus de Timmins

395, boulevard Thériault
Timmins (Ontario) P4N 0A8

uhearst.ca
1 800 887-1781

Élections à la présidence et à la vice-présidence

Ouverture de la période d'élection pour le poste à la présidence.

Il est proposé par Marie LeBel

Appuyé par Elisabeth Labrie

S-42-25 Que la période d'élection au poste à la présidence du Sénat soit ouverte.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marie LeBel propose la candidature d'Halim Dabbou.

Appuyé par Melissa Vernier

Fermeture de la période d'élection pour le poste à la présidence.

Il est proposé par Marie LeBel

Appuyé par Zack Dorval

S-43-25 Que la période d'élection au poste à la présidence du Sénat soit fermée.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Vérification auprès de la personne proposée.

Halim Dabbou accepte le poste de présidence.

S-44-25 Qu'Halim Dabbou soit élu à titre de président du Sénat pour un mandat d'un an.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Ouverture de la période d'élection pour le poste à la vice-présidence.

Il est proposé par Marie LeBel

Appuyé Zack Dorval

S-45-25 Que la période d'élection au poste à la vice-présidence du Sénat soit ouverte.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Simon Fecteau propose la candidature de Zack Dorval.

Appuyé par Maazou Elhadji Issa

Marie LeBel propose la candidature d'Elisabeth Labrie.

Appuyé par Melissa Vernier

Fermeture de la période d'élection pour le poste à la vice-présidence.

Il est proposé par Marie LeBel

Appuyé par Zack Dorval

S-46-25 Que la période d'élection au poste à la vice-présidence du Sénat soit fermée.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Vérification auprès des personnes proposées.

Elisabeth Labrie refuse le poste de vice-présidence.

Zack Dorval accepte le poste de vice-présidence.

S-47-25 Que Zack Dorval soit élu à titre de vice-président du Sénat pour un mandat d'un an.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Ouverture de la réunion

La présidence du Sénat déclare la réunion ordinaire du 12 septembre 2025 ouverte à 9 h 08.

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Marie LeBel

Appuyé par Zack Dorval

S-48-25 Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Déclaration de conflits d'intérêts

Aucun.

Il a été rappelé que lorsqu'un membre du corps professoral est proposé pour siéger à un comité et que la composition est soumise au vote du Sénat, il ne s'agit pas d'un conflit d'intérêts, puisqu'aucun intérêt pécuniaire ou avantage personnel n'est en jeu.

3. Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 20 juin 2025

Il est proposé par Melissa Vernier

Appuyé par Maazou Elhadji-Issa

S-49-25 Que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 20 juin 2025 soit adopté tel que présenté.

PROPOSITION ADOPTÉE À LA MAJORITÉ ABSOLUE (avec 3 abstentions)

4. Affaires émanant du procès-verbal qui ne figurent pas à l'ordre du jour

Aucune.

5. Propositions adoptées par courriel

Aucune.

6. Annonces et informations

Il est porté à l'attention des membres que la réunion du Sénat se déroule sans représentation du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche (VRER). Un plan de transition a été mis en place afin d'assurer la continuité des activités, en raison du poste de VRER laissé vacant officiellement en date d'hier. Les responsabilités du VRER seront temporairement redistribuées à deux membres du personnel à l'interne, qui se partageront les dossiers du secteur. Ces personnes prendront en charge le suivi des questions stratégiques en matière d'enseignement et de recherche au Sénat à compter de la prochaine réunion.

7. Correspondance

Aucune.

8. Rapports de la direction et des comités

8.1. Mise à jour du rectorat

La rectrice sortante, Aurélie Lacassagne, a assuré son rôle officiel jusqu'au 19 août. Durant cette période, elle a collaboré aux travaux du comité sur l'efficacité, participé à des comités d'embauche et pris part à des rencontres stratégiques, entre autres sur le logement étudiant. Depuis, elle continue d'appuyer le rectorat et le vice-rectorat à l'administration dans divers dossiers, et ce, jusqu'au 24 septembre. Elle a notamment révisé les politiques de la bibliothèque, travaillé à l'élaboration d'un plan de continuité et collaboré à la rédaction d'une demande de financement à Patrimoine canadien (PCH) pour des projets d'infrastructure. .

La nouvelle rectrice, Sophie Dallaire, entrée en fonction le 20 août, a concentré ses premiers efforts sur la stabilisation et la continuité des activités de l'Université de Hearst. Elle a piloté la mise en place d'un plan intérimaire pour le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche et a participé à divers comités d'embauche. Elle a également rencontré le ministère des Collèges et

Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité (MCURES) au sujet de la réorganisation des subventions du Nord, a déposé une demande de financement pour des projets en infrastructure auprès PCH et a amorcé des collaborations avec certains partenaires, dont l'Université de Sudbury. De plus, elle a représenté l'Université à la Table de concertation, a participé aux journées d'accueil sur les 3 campus, ainsi qu'au lancement de la Communauté francophone accueillante (CFA) à Timmins.

8.2. Rapport du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche

Les membres ont pu prendre connaissance du rapport du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche joint à la documentation de la rencontre.

8.3. Rapport des équipes du rectorat et du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche

8.3.1. Communication et marketing

8.3.2. Recrutement

8.3.3. Bureau de l'international

8.3.4. Affaires étudiantes

8.3.5. Centre des carrières et du développement professionnel

8.3.6. Conseil technopédagogique

Aucun rapport des équipes du rectorat et du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche n'est présenté à cette rencontre, compte tenu de la période de l'année. Une réflexion sera menée au cours des prochaines semaines quant à la formule à privilégier pour ce type de rapport.

8.4. Comités

8.4.1. Nomination au comité disciplinaire en matière de malhonnêteté intellectuelle (CDMMI)

Pour l'année 2025-2026, le CDMMI sera composé du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, de Zack Dorval, de Sushma Dusowoth, ainsi que de Cristina Grabovschi en tant que membre substitut.

Il est proposé par Marie LeBel
Appuyé par Simon Fecteau

Zack Dorval s'abstient de voter.

S-50-25 Que le Sénat approuve la composition du comité disciplinaire en matière de malhonnêteté intellectuelle pour l'année 2025-2026.

PROPOSITION ADOPTÉE À LA MAJORITÉ ABSOLUE (avec 1 abstention)

8.4.2. Nominations au comité de l'établissement des seuils par unité d'enseignement (CÉSUE)

Pour l'année universitaire 2025-2026, le CÉSUE sera composé de Stéphane Beaulne, de Stéphane Girard et d'Yves Somé. S'y ajoutent le rectorat, le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche et le registrariat.

8.4.3. Rapport du Conseil des programmes universitaires (CPU)

Le Conseil des programmes universitaires (CPU) s'est réuni le 2 septembre 2025 afin d'examiner le rapport d'examen final et le plan de mise en œuvre en réponse aux rapports d'autoévaluation et d'évaluation externe des programmes en administration des affaires et gestion (ADMN). Le CPU a adopté à l'unanimité le rapport d'examen final et le plan de mise en œuvre des programmes en administration des affaires et gestion (ADMN) tels que modifiés.

8.4.3.1. Rapport d'examen final et plan de mise en œuvre des programmes en administration des affaires et gestion (ADMN)

Conformément au Processus institutionnel d'assurance de la qualité de l'Université de Hearst (PIAQUH), l'unité d'enseignement en administration des affaires et gestion a procédé à une autoévaluation de ses programmes, suivie d'une évaluation externe réalisée par deux évaluateurs indépendants. Les travaux ont permis de mettre en évidence les forces et les faiblesses des programmes.

À la suite de cet exercice, un plan de mise en œuvre a été élaboré. Celui-ci prévoit notamment l'adoption d'une approche programme visant à renforcer la cohérence des cours et à intégrer des compétences transversales, ainsi que la bonification de la quatrième année du programme par l'ajout d'options destinées à accroître son attractivité. Certaines recommandations jugées pertinentes pour de futurs exercices ont été consignées en annexe, bien qu'elles n'aient pas été retenues à cette étape-ci.

Une membre souligne l'importance de créer un référentiel de compétences et une synergie entre les trois programmes de l'Université afin de favoriser une meilleure complémentarité.

Le Sénat prend acte du rapport d'examen final et du plan de mise en œuvre des programmes en administration des affaires et gestion (ADMN) présenté par un membre de l'unité.

9. Affaires en cours

9.1. Mise à jour des élections - membres du corps étudiant au Sénat

Il est rappelé que le mandat des deux membres du corps étudiant actuellement en poste au Sénat prend fin le 30 septembre 2025. Une période d'élection a été lancée le 1^{er} septembre 2025 pour élire deux nouveaux membres du corps étudiant qui siégeront au Sénat à compter du 1^{er} octobre, et ce, pour un mandat d'un an.

9.2. Mise à jour de la programmation 2025-2026

Une mise à jour de la programmation 2025-2026 est présentée. Cette version modifiée fait suite à celle adoptée par le Sénat en mai dernier et reflète les ajustements effectués en fonction des inscriptions de l'automne.

Il est proposé par Zack Dorval

Appuyé par Simon Fecteau

S-51-25 Que la programmation 2025-2026 révisée soit adoptée telle que présentée.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Affaires nouvelles

10.1. Présentation des inscriptions de l'automne

Un bilan des inscriptions en date du 8 septembre 2025 est présenté aux membres. L'Université de Hearst compte 349 étudiantes et étudiants inscrits à temps plein pour l'automne 2025, dont 20 dans le programme de Diplôme d'études supérieures en psychothérapie (DÉSP). Ce total représente une hausse d'environ 30 inscriptions par rapport à l'automne précédent.

Des mesures statistiques supplémentaires telles que l'écart-type et la médiane sont présentées aux membres. Il est suggéré d'incorporer ces mesures dans les prochaines versions du rapport, afin de mieux documenter l'évolution des inscriptions et d'en faciliter l'analyse. Le document sera bonifié en ce sens pour sa prochaine présentation.

10.2. Proposition d'un nouveau cours : Le français à l'université (LANG 1008)

Stéphane Girard, invité à la rencontre, présente la proposition de création du cours Le français à l'université (LANG 1008). Ce cours, d'une valeur de trois crédits, propose d'abord une révision des notions fondamentales de la langue française, puis aborde les principes de la cohérence textuelle nécessaires à la rédaction de divers types de textes. Il amène également une réflexion sur l'usage responsable des outils numériques et de l'intelligence artificielle générative en contexte universitaire et professionnel.

Ce nouveau cours pourrait éventuellement regrouper certains contenus actuellement couverts par les cours LANG 1006 et LANG 1007. Il est aussi précisé qu'un cours d'appoint en français, LANG 1001, est désormais offert afin de soutenir les étudiantes et les étudiants ayant besoin de renforcer leurs acquis de base.

Au cours des échanges, il est suggéré que le Comité des compétences linguistiques se réunisse de nouveau afin d'officialiser ses recommandations au Sénat. Une préoccupation est exprimée quant à la diminution du nombre de cours de français, qui pourrait avoir un impact sur la qualité de la maîtrise linguistique.

Par ailleurs, l'importance d'enrichir l'offre en anglais est également soulignée. Il est précisé qu'un ajout éventuel de cours d'appoint en anglais, offerts sur une base optionnelle, fait partie des projets envisagés par l'Université.

Il est proposé par Marie LeBel
Appuyé par Zack Dorval

Othniel Éphraïm Beugre exprime sa dissidence.

S-52-25 Que le Sénat approuve la proposition d'un nouveau cours : Le français à l'université (LANG 1008).

PROPOSITION ADOPTÉE À LA MAJORITÉ ABSOLUE (avec 1 dissidence)

10.3. Manuel pour les membres du Sénat, 2025-2026

Le secrétaire général informe les membres que le manuel du Sénat pour l'année universitaire 2025-2026 est maintenant disponible ; il rassemble des renseignements utiles sur le fonctionnement de l'instance, notamment les règlements administratifs, le calendrier des activités, le mandat des membres ainsi qu'une liste d'acronymes. Ce manuel est accessible sur l'intranet des instances de l'Université et sera mis à jour périodiquement.

10.4. Amendement à la Déclaration des droits et responsabilités du corps étudiant de l'Université de Hearst

Une proposition d'amendement à la Déclaration des droits et responsabilités du corps étudiant de l'Université de Hearst est présentée. Les modifications

portent principalement sur la section relative au signalement des infractions et des comportements inappropriés, afin de clarifier les procédures applicables. Un nouveau formulaire, mieux adapté pour les infractions de niveaux 1 à 4, a également été élaboré.

Au cours des échanges, il est suggéré d'ajouter, lors de la prochaine révision du document prévue en 2026, une section spécifique consacrée aux droits des étudiantes et des étudiants, afin d'assurer un meilleur équilibre entre droits et responsabilités.

Il est proposé par Marie LeBel

Appuyé par Zack Dorval

- S-53-25 Que la Déclaration des droits et responsabilités du corps étudiant de l'Université de Hearst soit adoptée telle qu'amendée.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.5. Collation des grades de l'automne

Jean-Pierre Bergevin, invité à la rencontre, présente une proposition visant à tenir une collation des grades à l'automne 2025 pour la cohorte du Diplôme d'études supérieures en psychothérapie (DÉSP) de 2024-2025. La demande met en évidence des arguments en faveur de la tenue d'une collation des grades chaque automne, notamment la valeur académique et institutionnelle du programme, l'importance de le valoriser ainsi que son rôle dans la stratégie de recrutement et de rayonnement de l'Université. La demande met en évidence la valeur académique et institutionnelle du programme, l'importance de le valoriser ainsi que son rôle dans la stratégie de recrutement et de rayonnement de l'Université.

Othniel Éphraïm Beugre quitte la réunion à 10 h 52.

Il est rappelé que le Guide du protocole de la collation des grades, révisé et adopté par le Sénat au printemps 2025, prévoit désormais la tenue d'une seule cérémonie annuelle au printemps et qu'une communication officielle avait déjà été transmise aux étudiantes et aux étudiants au printemps 2025 pour annoncer l'annulation de la cérémonie automnale.

Marie LeBel quitte la réunion à 11 h.

Certains membres expriment leurs préoccupations quant aux délais très courts, au manque de ressources humaines disponibles, à la charge de travail déjà importante à l'automne et au risque d'épuisement du personnel. Des considérations budgétaires sont aussi évoquées.

Marie LeBel se joint à la réunion à 11 h 04.

À la suite des discussions, le Sénat recommande que l'administration évalue la faisabilité, sur le plan des ressources humaines et financières, d'organiser une collation des grades cet automne. Si l'administration juge que cela est possible, le guide du protocole de la collation des grades sera amendé et soumis au vote électronique du Sénat.

11. Clôture de la réunion

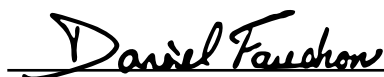
La présidence du Sénat déclare la réunion ordinaire du 12 septembre 2025 close à 11 h 38.

12. Questions laissées en suspens

12.1. Révision de la politique et des formulaires du CÉRUH.



Halim Dabbou, président



Daniel Fauchon, secrétaire général

Pour toute demande d'accès à la documentation relative à cette rencontre, veuillez envoyer un message à l'adresse électronique suivante : secretariat_general@uhearst.ca.